

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29516**

### Intitulé

Assistant en santé au travail

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Catholique de Lille - Institut Social de Lille (ISL)	Directeur général

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

Convention(s) :

Code(s) NSF :

324t Saisie, mise en forme et communication des données

Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Assistant en Santé au Travail assure un appui administratif , logistique et technique au médecin du travail dans ses missions de conseil et de prévention de la Santé au Travail, en coordination avec une équipe pluridisciplinaire

En charge de l'Accueil et du suivi des entreprises, il contribue au développement et à la mise en œuvre d'actions de valorisation et de promotion de l'Offre Santé au Travail.

Il doit pouvoir tenir compte de plusieurs facteurs de variabilité pour ajuster ses activités (environnement professionnel, projet de service, moyens affectés, géolocalisation de l'offre, type et culture d'entreprises, besoins..)

Trois domaines d'activités de l'Assistant (e) en Santé au Travail :

assurer l'offre de service Santé au Travail aux entreprises , apporter une assistance technique et administrative au médecin du travail dans ses missions de conseil et de prévention auprès des entreprises et promouvoir et mener des actions de sensibilisation et de prévention

Les capacités attestées :

Domaine de compétence 1

en tenant compte du projet de service et des contraintes de l'entreprise, et sous la responsabilité du médecin du travail,

Assurer l'offre de service en santé au travail auprès des entreprises :

-est capable d'informer les entreprises adhérentes sur l'offre de service (réglementation, ..)

-est capable d'identifier différents types d'environnement pour ajuster son action et établir une relation de confiance

-est capable de décrire et repérer les situations de danger et leurs dommages, en s'appuyant sur l'équipe pluridisciplinaire, en comprendre les enjeux (fiche entreprise, document unique, ..)

-est capable d'utiliser des méthodes de mesures d'ambiance , d'étude de postes...)

Domaine de compétence 2 :

en tenant compte du projet de service , des moyens alloués et des besoins des entreprises, apporter une assistance technique et administrative au médecin du travail dans ses missions de conseil et de prévention auprès des entreprises

-est capable d'assurer le lien entre les membres d'une équipe pluridisciplinaire, le service de santé et l'entreprise et d'assurer la rédaction de documents (compte rendus...)

-est capable de mener une recherche documentaire ciblée et de traiter les documents existants (veille)

-est capable d'utiliser des logiciels diversifiés pour la création de documents promotionnels, pertinents et adaptés au destinataire

- est capable de mettre en oeuvre une action et d'en rendre compte (écrits, compte rendus...)

Domaine de compétences 3 :

en tenant compte du projet de service , des moyens alloués et des besoins des entreprises, sous la responsabilité du médecin du travail et/ou de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail, développer des actions de promotion santé travail

-est capable de décrire les caractéristiques d'une entreprise, de percevoir les enjeux de la santé au travail et d'identifier les besoins

-est capable de proposer , d'argumenter (action, information, sensibilisation)

-est capable de construire et animer des séquences de communication (prévention, sensibilisation...)

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

services de santé au travail public et privé

Assistant de service santé au travail ou en milieu de travail

Assistant Hygiène Santé Sécurité au Travail

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1605 : Assistant technique et administratif

M1604 : Assistant de direction

### Réglementation d'activités :

Loi du 20 juillet 2011 relative à l'organisation de la médecine du travail et ses décrets d'application

### Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités d'évaluation

une évaluation continue pendant le parcours de formation , avec 2 épreuves intermédiaires (étude ergonomique d'un poste, identification

des risques à un poste) présentée devant un jury composé d'un medecin tuteur et un formateur sans lien avec le candidat  
 un jury de validation finale sous réserve d'avoir validé les 2 épreuves intermédiaires : la soutenance d'un dossier d'expérience portant sur la conduite d'un projet de prévention  
 soutenance orale de 15 minutes suivie d'un échange de 15 minutes .

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury collectif est composé d'experts professionnels des champs medical , medico social et technique, de représentants d'entreprises
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

##### Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 décembre 2016 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Assistant en santé au travail" avec effet au 14 avril 2012, jusqu'au 18 décembre 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université Catholique de Lille - Institut Social de Lille (ISL) : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord ( 59) [LILLE]

Université Catholique de Lille - Institut Social de Lille (ISL)

83, boulevard Vauban

Bâtiment C

Campus Saint-Raphaël

59044 Lille cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :